

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4432

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Arty Farty pour l'organisation de la 4^e édition de la plateforme European Lab, à Lyon du 27 au 31 mai 2014, dans le cadre du Festival Nuits Sonores.

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palreja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4432**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Arty Farty pour l'organisation de la 4^e édition de la plate-forme European Lab, à Lyon du 27 au 31 mai 2014, dans le cadre du Festival Nuits Sonores.**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Arty Farty a été créée en 2001 et a pour objet général la promotion de la création artistique contemporaine, dans tous les domaines artistiques et sous toutes formes, et notamment par l'organisation d'événements culturels. Elle a, notamment, créé le festival Nuits Sonores, en 2003, qui fait partie aujourd'hui des grands événements culturels du territoire. En attirant plus de 100 000 participants, cette manifestation est en effet devenue l'un des festivals urbains les plus importants en Europe, inscrivant Lyon parmi les acteurs européens de la culture électronique et de la création numérique.

En 2011, Arty Farty a créé, avec le soutien de l'Union européenne, le "laboratoire européen des festivals" (European Lab), dont la vocation est de mettre en valeur les composantes de ce qui fait un festival et de proposer un forum d'échanges aux professionnels de l'innovation culturelle (plate-forme de réflexions, d'échanges de bonnes pratiques et de modernisation des pratiques culturelles et festivières).

Organisée durant le festival musical, cette plate-forme propose 5 journées dédiées aux professionnels présents à Lyon et assure la connexion entre les acteurs culturels, économiques et médiatiques du domaine de la création culturelle, et avec des professionnels des festivals et du secteur de la musique, des universitaires, des élus européens, ou encore des entrepreneurs.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon a développé une stratégie en matière d'attractivité et de rayonnement international qui s'appuie, entre autres, sur la présence de manifestations culturelles dont la notoriété est importante ou d'événements à caractère plus professionnel, en lien avec les filières et secteurs d'excellence de l'agglomération.

Ce faisant, la Communauté urbaine poursuit 3 objectifs complémentaires.

En matière de tourisme d'affaires, la Communauté urbaine se positionne comme un territoire d'incubation et d'ancrage d'événements professionnels d'envergure nationale ou internationale à fort potentiel de développement, en articulation avec les filières d'excellences du territoire, et avec des retombées économiques directes pour l'agglomération.

Par ailleurs, la Communauté urbaine souhaite favoriser les connexions entre sa politique économique et les actions culturelles conduites sur l'agglomération afin de stimuler l'énergie et la créativité du territoire. En ce sens, la plate-forme European Lab sera l'occasion pour les acteurs du monde festivalier et de l'innovation culturelle de tisser des liens et de développer des synergies.

Enfin, dans le cadre de la stratégie de développement économique et d'innovation de la métropole lyonnaise, la plate-forme European Lab représente également l'opportunité de valoriser la dynamique d'innovation et d'entrepreneuriat culturel sur le territoire.

En lien avec la filière des industries créatives, une réunion regroupant spécifiquement les acteurs de la communauté créative du territoire sera organisée durant l'événement dans l'objectif de créer des connexions entre les filières et de multiplier les projets transversaux ("creative time").

C'est la raison pour laquelle, il est proposé de soutenir financièrement l'organisation de la plateforme European Lab en 2014, événement professionnel naissant qui capitalise sur la notoriété établie du festival Nuits Sonores.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan

Par délibération n° 2013-3804 du 28 mars 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 €, au profit de l'Association Arty Farty pour la tenue, à Lyon, de la 3^e édition de la plate-forme European Lab, du 7 au 12 mai 2013.

L'édition 2013 de la plate-forme European Lab des festivals a confirmé le succès des premières éditions. L'événement a réuni 600 participants (soit une augmentation de 140 % par rapport à 2012) et 30 pays différents étaient représentés autour de 40 conférences, ateliers, séminaires mobilisant 150 intervenants (contre 17 conférences en 2012 réunissant 90 intervenants).

Il est à noter que la plateforme a fondé, en 2013, son propre comité scientifique et a multiplié les collaborations avec le milieu universitaire (EM Lyon, ENS Lyon, Université Lyon 2, etc.) afin de proposer un cycle de conférences de haut niveau.

Ainsi, l'édition 2013 a permis à la plate-forme European Lab de se positionner comme un véritable pôle de réflexion à destination des professionnels du secteur, en accueillant, notamment, son invité d'honneur, monsieur Joschka Fischer (ancien vice-chancelier et ministre des affaires étrangères d'Allemagne).

De nouvelles initiatives ont été développées afin d'accroître la notoriété de l'événement auprès des professionnels du secteur : ouverture pour le grand public d'un espace d'information, rencontres de réseautage (visites de sites, cocktails, etc.) et animations permettant de présenter des collaborations fructueuses entre entreprises et porteurs de projets culturels.

L'édition 2013 a été également marquée par un impact médiatique renforcé avec l'accueil du séminaire annuel de l'UER (Union Européenne de Radio Télévision), qui regroupe 50 radiodiffuseurs publics internationaux et par une collaboration renforcée avec le quotidien Libération. L'événement a connu une couverture médiatique importante avec la présence de 300 journalistes.

La plate-forme European Lab a réussi à tisser un réseau européen fort et qualitatif et à se positionner dans le paysage des rencontres professionnelles pour l'ensemble des professionnels européens œuvrant dans le champ de l'innovation culturelle.

c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

L'édition 2014 de la plate-forme European Lab se tiendra du 27 au 31 mai 2014, dans différents lieux de la ville (Hôtel de Ville, Sucrerie, Opéra de Lyon, etc.) sur la même temporalité que les Nuits sonores. Ces 2 projets sont complémentaires et permettent aux professionnels d'associer des séances de travail, de réflexion et de débats avec des événements de découvertes artistiques. Sont attendus durant l'événement, 800 participants (soit 60 % d'augmentation) autour de conférences, ateliers et tables rondes impliquant plus de 90 intervenants.

Pendant 5 jours, European Lab proposera, également, des rencontres professionnelles favorisant les collaborations internationales, un forum de discussion ouvert au public et un espace d'exposition. Les initiatives destinées à développer le réseautage seront reconduites.

A l'image de l'édition 2013, et dans un objectif de développer un réseau international fort et compétent autour du forum, la plate-forme accueillera des réseaux professionnels nationaux et internationaux ainsi que des instituts culturels, ou encore des structures consulaires.

Le programme de la plate-forme European Lab 2014 permettra d'aborder des grandes thématiques comme les politiques culturelles des villes en Europe, l'entrepreneuriat culturel, la mutation du secteur des médias, ainsi que l'industrie de la création, de la musique et des festivals.

Les coopérations avec les universités et les écoles seront renforcées tant au niveau local (EM Lyon, ENS Lyon, Université Lyon 2, etc.) qu'au niveau international (université finlandaise AALTO, université américaine MIT). Des groupes d'étudiants seront ainsi invités à participer à l'European Lab pour présenter des projets innovants.

A noter également, la création en 2014 des "Lab sessions". Ces temps forts, proposant débats et rencontres interprofessionnelles, sont organisés dans différentes villes (Tanger, Oslo, Paris, etc.) durant toute l'année. L'objectif est d'inscrire la plate-forme European Lab dans la durée et dans l'espace via ces différents forums professionnels internationaux.

Budget prévisionnel 2014 (en euros)

RECETTES	Montant (en €)	DEPENSES	Montant (en €)
Vente de produits	63 376,80	Achats	68 415,39
Subvention d'exploitation	113 000	Services extérieurs	29 727,33
Communauté urbaine de Lyon	45 000	Autres services extérieurs	81 952,67
Région Rhône-Alpes	10 000	Impôts et taxes	0
Union européenne	58 000	Charges de personnel	80 444,61
Autres produits	84 223,20	Autres charges de gestion	60
Partenariats privés	58 223,20	Charges financières	0
SACEM	10 000	Charges exceptionnelles	0
Institut culturels étrangers	16 000	Dotations	0
Produits financiers	0		
Produits exceptionnels	0		
Reprises	0		
Transfert de charges	0		
Contribution en nature	29 400	Contribution en nature	29 400
TOTAL	290 000	TOTAL	290 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 € au profit de l'association Arty Farty pour l'organisation de la plate-forme European Lab, qui se déroulera durant le festival Nuits sonores à Lyon du 27 au 31 mai 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 € au profit de l'association Arty Farty dans le cadre de l'organisation de la 4° édition de la plate-forme European Lab à Lyon, durant le festival Nuits sonores, du 27 au 31 mai 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Arty Farty définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - opération n° 0P02O866 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.